

Article 31 du Règlement

dollars, c'est-à-dire plus de dix millions de dollars. Cela représente 10 p. 100 des bénéfices de l'entreprise en 1990, entreprise qui a été piratée par un cadre prétendument au service de ses actionnaires.

On appelle cela un «parachute d'or». Voyez-vous cela, un «parachute d'or».

Monsieur le Président, je ne vois aucun parachute d'or s'ouvrir pour les travailleurs dans la conjoncture économique actuelle. Je vois seulement des travailleurs qui atterrissent avec des parachutes de plomb, pas des parachutes d'or.

* * *

[Français]

LES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, le ministre conservateur de Pierrefonds-Dollard et secrétaire d'État du Canada accorde une subvention au club des handicapés de Val-d'Or dans le but de permettre la réalisation d'un projet d'un centre de vie autonome à Val-d'Or.

Un centre de vie autonome doit promouvoir et favoriser le processus graduel permettant aux personnes handicapées de prendre la responsabilité du développement et de la gestion des ressources personnelles et communautaires. Il doit être ouvert pour répondre aux besoins de toutes les personnes ayant des handicaps, quel que soit le type d'handicap ou l'âge de la personne.

Monsieur le Président, je suis conscient de la valeur du travail accompli par M^{me} Anne-Marie Desmarais, M. Bernard Michaud et tous les intervenants, et que les activités proposées contribueront à répondre aux objectifs du Programme de participation des personnes handicapées dans la région de Val-d'Or.

* * *

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ANCESTRALES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, pour plusieurs Canadiens, l'enseignement des langues ancestrales représente un élément essentiel pour sauvegarder et préserver leur héritage culturel. Malheureusement, avec un coup de crayon, le gouvernement a dit aux Canadiens que ce programme n'existera plus.

Depuis ce temps, l'Organisation Picai a fait circuler une pétition dans ma circonscription qui compte une importante communauté italienne, ainsi que dans la grande région de Montréal. Cette pétition demande au gouvernement de rétablir les fonds nécessaires pour assurer l'enseignement des langues ancestrales. Mon collègue de Laval-Est et moi-même avons reçu cette pétition et nous allons l'envoyer aujourd'hui, avec 22 000 signatures, au ministre responsable du Multiculturalisme.

Je dis à ce gouvernement conservateur, monsieur le Président, que s'il croit vraiment au multiculturalisme, il maintiendra les programmes nécessaires pour promouvoir et pour assurer que le Canada reste un pays multiculturel.

* * *

[Traduction]

L'UNITÉ NATIONALE

L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est): Monsieur le Président, une région du Canada devrait-elle avoir le droit de se séparer unilatéralement?

Dans l'affirmative, doit-on en déduire qu'une région, un district ou un comté a le droit de se séparer d'une province, qu'une ville peut rompre ses liens avec une région et qu'un quartier peut choisir de ne plus être rattaché à une ville? Quel mécanisme utilisons-nous pour négocier une séparation de ce genre et comment réglons-nous nos différends, si nous ne pouvons nous entendre sur les termes de la séparation?

Dans la négative, quels compromis devrions-nous faire pour éliminer ou réduire les causes qui poussent certains Canadiens à vouloir se séparer? Les gens devraient-ils tout simplement encaisser sans rien dire?

La réponse à ces questions n'est facile pour aucun d'entre nous, car la séparation devient une chose dont nous ne sommes plus maîtres.

* * *

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

M. Ross Stevenson (Durham): Monsieur le Président, l'éditorialiste Diane Francis du *Financial Post* a fait valoir qu'en Ontario, toute personne gagnant moins de 45 000 \$ par année avait avantage à être prise en charge par l'assistance sociale.

En effet, un couple sans travail ayant deux enfants pourrait recevoir un montant équivalent non imposable en prestations sociales et en allocations au titre des vêtements, des soins médicaux et le reste. C'est l'une des raisons pour lesquelles les travailleurs qui paient des impôts sont si exaspérés à l'heure actuelle.

L'augmentation de 17 p. 100 des prestations sociales adoptée en janvier par le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario sera fort bien accueillie par les gens qui sont vraiment dans le besoin. Malheureusement, il y a ceux qui abusent de ce programme. Ce faisant, ils ne volent pas simplement le gouvernement, mais ils viennent prendre de l'argent dans les poches de tous les contribuables.

J'exhorte les trois ordres de gouvernement à s'assurer non seulement que le programme d'assistance sociale répond aux besoins, mais également que son coût n'est pas astronomique et qu'il s'adresse vraiment aux plus démunis.